GENÈVE ¦ 10 décembre 2013 – **MiNDbank**, la nouvelle **base de données en ligne** de l’Organisation mondiale de la Santé (OMS), entre en service aujourd’hui. À la somme de renseignements qu’elle contient sur la
santé mentale
, l’
abus de substances psychoactives
, le
handicap
, les
droits de l’homme
et les politiques, stratégies, lois et normes de service appliquées dans différents pays s’ajoutent des informations et des documents internationaux de première importance.

Inaugurée à l’occasion de la Journée des droits de l’homme, cette plateforme s’inscrit dans le cadre de l’initiative de l’OMS QualityRights, qui vise à mettre fin aux violations des droits des personnes souffrant de maladies mentales.

« Les personnes handicapées mentales sont encore en butte à la discrimination, à la violence et à la maltraitance dans tous les pays », constate le Dr Michelle Funk, du Département de l’OMS Santé mentale et abus de substances psychoactives. « Facile à utiliser, cette plateforme a été conçue pour faciliter le débat, le dialogue, le travail de sensibilisation et la recherche sur la santé mentale, pour améliorer les soins et promouvoir les droits de l’homme partout dans le monde. »

Souvent, les soins dispensés dans les établissements de santé mentale ne sont pas seulement médiocres, ils entravent la guérison. Dans certains pays, il est encore courant d’enfermer les malades dans des pièces semblables à des cellules de prison, sans contact humain, ou de les enchaîner à leur lit, les empêchant ainsi de se mouvoir. La base de données MiNDbank aidera les décideurs à s’attaquer à ces problèmes et à soutenir les efforts de réforme dans le but d’améliorer la vie des personnes souffrant de troubles mentaux, conformément au Plan d’action global pour la santé mentale 2013-2020, adopté par l’Assemblée mondiale de la Santé en mai 2013.

Créée avec le concours de nombreux partenaires, la base de données permet de puiser dans le corpus d’informations sanitaires des États Membres de l’OMS et d’autres partenaires. L’utilisateur peut passer en revue les politiques, les lois et les stratégies et chercher les meilleures pratiques ou des exemples de réussite dans le domaine de la santé mentale.

« Si un gouvernement, par exemple, souhaite mettre au point une nouvelle politique de santé mentale conforme aux normes internationales en matière de droits de l’homme, il peut rapidement obtenir, sur cette plateforme, un panorama des politiques des autres pays, profiter ainsi de leur expérience et accéder à un ensemble de recommandations et de documents de

référence internationaux », explique Nathalie Drew, Responsable technique de l’OMS travaillant sur la question de la santé mentale et des droits de l’homme. Grâce à la base MiNDbank, plus de 160 pays échangent déjà des informations essentielles sur la santé mentale, et des mises à jour seront effectuées régulièrement.

L’initiative de l’OMS QualityRights a vu le jour en 2012, dans le cadre de la campagne menée pour mieux faire respecter les droits de l’homme et améliorer la qualité des soins de santé mentale et de l’action sociale. Le but est de mettre fin aux violations des droits des personnes souffrant de maladies mentales et de promouvoir des services de santé mentale de grande qualité, assurés au sein de la communauté.

Site de la base de données MiNDbank : www.who.int/mental_health/mindbank